

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 22 JANVIER 2018
Qui s'est tenue à 20 h30 en mairie de Tourville sur Odon
Sous la Présidence de Monsieur Robert MICHEL, Maire**

Présents : Catherine REGNIER- Marie-Claire LEVÊQUE- Gilbert DEBON - Didier BOULEY - Jean-Jacques MILLOT- Olivier LE MEILLEUR - Gilles GOUPIL - Fabienne MANSION - MOUSSAY Chantal- Jérôme VIBERT -Carole TURQUETIL- Olivier HUET

Absentes excusées : Aurélie BLONDEL- Alexandra BOURGUIGNON

Renouvellement des contrats du personnel des écoles

Proposition de renouveler les 3 contrats des écoles, qui se terminent fin janvier, pour 6 mois soit jusqu'à fin juillet avec le même nombre d'heures mensuelles.

Suite à la décision de ne pas poursuivre le périscolaire en septembre 2018, une nouvelle organisation des horaires sera établie au printemps.

Accord du Conseil

CAE : Information sur réception de la notification de renouvellement de l'attribution d'un CAE pour 1 an avec une prise en charge à 50%.

Recrutement bibliothèque

Suite au départ de notre bibliothécaire mi- février, et après plusieurs entretiens, choix d'une candidate pour occuper le poste.

La remplaçante sera Mme Elphège PAPILLON qui exerce comme bibliothécaire à Merville Franceville depuis environ 7 ans. Elle sera recrutée sur son grade (Adjoint au Patrimoine) par mutation, la date restant à déterminer (au plus tard dans 3 mois le 23 avril 2018).

Elle est titulaire d'un concours d'Adjoint Principal 2eme Classe et on s'est engagé ensuite à la titulariser sur ce grade.

Demande par le maire de création d'un poste d'adjoint patrimoine.

Accord du conseil

Délibération sur les tarifs de cantine, garderie au 01 septembre 2018

Les tarifs doivent évoluer car le coût des prestations ainsi que le coût des salaires évoluent.

Proposition d'évolution des tarifs de restauration et de garderie identique à l'inflation soit 1% et application à la rentrée scolaire.

Evolution du tarif :

Restauration Scolaire:

1 enfant habitant la commune 3,77€ passe à **3,81€**

2 enfants et plus habitant la commune 3,24€ passe à **3,27€**

1 enfant habitant hors commune 5,35€ passe à **5,40€**

2 enfants habitant hors commune 4,59€ passe à **4,64€**

Repas exceptionnel ou commandé hors délai 6,33€ passe à **6,40€**

Accord du conseil

Garderie scolaire :

Pour la garde d'un enfant uniquement le matin 2,07€ passe à **2,10€**

Pour la garde d'un enfant uniquement le soir 2,42€ passe à **2,44€**
Pour la garde d'un enfant matin et soir 3,42€ passe à **3,45€**
Il sera demandé 1,00€ par tranche de 5 minutes dépassées après 18h30
Accord du conseil

Logements communaux :

Ancien Presbytère : Attribution du logement (suite au départ de M.BELLAIL) à Mme COHEN pour un loyer de 300 €
Mise à l'affichage du logement libéré de Mme COHEN (1 candidat actuellement) pour un loyer de 225€.
Mise à l'affichage du logement du Rez de Chaussée de 42 m2 pour un loyer de 300 €. Pour ce dernier, des travaux d'amélioration sont nécessaires au préalable.

Information sur le départ des locataires du 26, rte de Bretagne le 15 Février 2018. Ce logement avait été mis en location par l'Agence Laforêt qui va faire l'état des lieux. Nous poursuivons le mandat de location avec l'Agence qui va rechercher un locataire mais au préalable sera réalisé un diagnostic électrique. Loyer prévu 675 € mensuel. Accord du conseil.

Informations diverses

L'Orée du Bocage, choix finalement des lanternes « Ello » d'Abel par Nexity

SDIS : Arrêté en cours ; Un contrôle des débits est à réaliser dans l'année et un devis a été demandé à la SAUR par le maire ; le document sera envoyé pour l'instant avec les résultats de l'ancien contrôle.

Rénovation du poste de transformation école. L'accès principal sera fermé environ 8 jours la première semaine de rentrée scolaire après les vacances de février; Vu avec la Directrice de l'école élémentaire.

Préparation rentrée : Chiffres modifiés transmis à l'inspection soit 88 élèves en primaire et 50 en maternelle.

Règlementation manifestations sportives : si une épreuve motorisée à lieu uniquement sur la commune, le dossier est à déposer auprès du maire.

Utilisation produit détergents : interdit sur la voirie et les espaces verts par les agents d'entretien.

RAM : réception de la facture pour l'informatique du local RAM (facture attendue depuis de nombreux mois) 1230,42 € TTC
Délibération pour investissement 2018. Accord du conseil.

Taxe d'Aménagement :

La Communauté Urbaine (CU) est compétente en matière d'aménagement depuis le 1er janvier 2017. La Taxe d'Aménagement (TA) est de 5% .Pour les permis de construire de l'année 2017, les communes n'en percevront plus 100% mais 75%.

La CU n'a pas perçu la TA en 2017 mais la percevra à partir de 2018.

Décision modificatrice au budget 2017, chapitre 022 (dépense imprévue) :-148€ et article 739223 (reversement FPIC) : + 148€

Rapport des Commissions

Fabienne Mansion : bulletin municipal distribué ; Présence Verte, proposition du renouvellement de la convention de télé assistance pour une année. La signature par la commune permet une installation gratuite et 5 € par mois de bienvenue (coût :24,80 € mensuel) .

Gilles Goupil : Information sur première proposition concernant le raccordement à la fibre pour la commune par Corialis. Terrain tennis, suite coup de vent, la clôture a été couchée, est à refaire.

Jérôme Vibert : Eclairage candélabres la nuit du 1^{er} janvier mais pas la nuit de Noël. Programmation à modifier pour 2018.

Gilbert Debon : Travaux terminés dont parkings

AGENDA :

Visite des logements communaux : 6 Février à 18H en 2 groupes

Prochain Conseil Municipal : Lundi 19 Février 2018 à 20H30

Vote du budget et Conseil Municipal : Jeudi 29 Mars 2018 à 18H30 (CA 2017 et Budget 2018)
Et vote du budget du CCAS à 18H

Séance levée à 23 H

Fait à Tourville sur Odon, le 29 Janvier 2018

Le Maire, Robert MICHEL

